



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT
Centre d'étude, de technique
et d'évaluation législatives

Déjeuner-débat du CETEL

L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : RETOUR D'EXPERIENCES FRANÇAISE ET BELGE

par

Sébastien BERNARD

Professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes

Lundi 8 octobre 2018

12h15-14h00

Salle 3050 Uni-Mail

Si les processus d'évaluation et de démarche qualité se généralisent dans l'enseignement supérieur et la recherche, les systèmes mis en place restent sensiblement différents d'un Etat à l'autre. En France, le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) évalue tous les cinq ans chaque université en portant un quadruple regard sur ses centres de recherches, ses programmes de formation, son pilotage et sa politique de site territorial. Un processus très normé existe tant pour l'élaboration des documents d'auto-évaluation par les universités que pour la composition des comités d'experts et les rapports qu'ils rendent, la plupart du temps après une visite sur site. Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'AEQES (Agence d'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur) développe une méthode sensiblement différente fondée sur une évaluation périodique de chaque discipline dans toutes ses dimensions (formation, recherche, pilotage) et couvrant, la même année, tous les établissements qui dispensent des formations dans cette discipline. Cette démarche intégrée sera encore renforcée à l'avenir, l'AEQES se concentrant sur une évaluation de la capacité de chaque université ou haute école à piloter elle-même sa propre démarche qualité. La conférence s'attachera à présenter ces différentes approches française et belge de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en abordant la question de leur adaptation aux sciences humaines et sociales en général, aux modes propres de la formation et de la recherche juridiques en particulier. Elle s'inscrit dans le prolongement des activités menées par le CETEL ces dernières années sur l'évaluation de la recherche en droit.

Docteur en droit public, Sébastien BERNARD est agrégé des facultés de droit et professeur des universités depuis 2002 à Grenoble où il a notamment été directeur du Centre de Recherches Juridiques (de 2003 à 2008) puis Doyen de la Faculté de Droit de Grenoble (entre 2008 et 2012) et président de l'Université de sciences sociales et humaines Pierre-Mendès-France-Grenoble 2 (de 2012 à 2015). Il a ensuite été conseiller scientifique pour le Haut Conseil français de l'Evaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et chargé de coprésider en 2017-2018 l'évaluation du cursus Droit pour le compte de l'Agence belge d'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur. Ses recherches portent principalement sur le droit public économique, champ dans lequel il dirige également un master bi-disciplinaire droit / gestion, en droit public des affaires et management public.

Entrée libre – Buffet

Inscription obligatoire jusqu'au 4 octobre 2018 par mail (Rocchina.Perillo@unige.ch)

**FACULTÉ DE DROIT
CETEL**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**